

Jeudi 15 décembre 2022

## Conseil Municipal du 15 décembre : Grâce à des finances très saines la Ville de Rouen adopte un budget de combat

**Pas d'augmentation de la fiscalité municipale, maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'emprunt, augmentation de l'investissement... Dans un contexte d'inflation et de choc énergétique sans précédent, la Ville de Rouen trace son cap, dans le respect des engagements pris, avec volontarisme, sérieux et ambition : poursuite du plan de renaturation, candidature de Rouen à Capitale Européenne de la Culture en 2028, engagement dans la démarche Territoire Zéro chômeur de longue durée, ouverture du centre social des Hauts de Rouen... Face aux crises, Rouen adopte un budget de combat. Grâce à des finances très saines la municipalité augmente ses dépenses réelles d'investissement de 8% pour continuer de faire de Rouen une ville résiliente, solidaire et rayonnante.**

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie :** « *La préparation du troisième budget de la mandature s'est déroulée dans un contexte marqué par une inflation sans précédent. Face aux multiples crises, l'écueil serait l'immobilisme. Nous faisons au contraire le choix d'un budget de combat, qui témoigne d'un double choix : ne pas augmenter les impôts locaux, mais augmenter l'investissement.*

*Nous ne souhaitons pas augmenter les impôts locaux afin de ne pas faire payer la crise aux Rouennaises et aux Rouennais, par ailleurs eux-mêmes touchés par l'inflation. Nous voulons continuer d'augmenter l'investissement, non seulement pour jouer le rôle d'amortisseur social de la crise vis-à-vis des acteurs économiques locaux, mais également pour financer les actions nécessaires à la sortie de crise, dont les investissements en faveur de la transition écologique et énergétique. Nous sommes en capacité de le faire grâce à des finances saines et une dette maîtrisée. »*

### CHIFFRES CLES :

Montant du budget : 238 M€

Total général des Dépenses Réelles d'Investissement (hors remboursement en capital de la dette et subventions versées) : 45,37 M€

Total général des Dépenses Réelles d'Investissement (avec remboursement en capital de la dette et subventions versées) : 60 M€

Augmentation des Dépenses Réelles d'investissements : + 8%

Dépenses de fonctionnement : 161 M€

## Rouen, une ville qui fait face aux crises et prépare l'avenir

### **Adoption du budget primitif de l'exercice 2023**

Lors du Conseil Municipal du 15 décembre, le Budget Primitif du budget principal pour 2023 a été adopté. Grâce aux efforts des mandatures précédentes et de la nouvelle équipe, les finances de la Ville sont exemplaires. Les recettes de fonctionnement sont toujours dynamiques malgré la crise. Les dépenses de fonctionnement augmentent, en réaction notamment à la hausse des prix de l'énergie et la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires. Les recettes d'investissement proviennent d'un emprunt maîtrisé, et d'une large part d'autofinancement. Ces efforts budgétaires permettent une hausse des dépenses réelles d'investissement, en accord avec la volonté de l'équipe municipale de faire de Rouen une ville résiliente, solidaire et rayonnante.

*Des finances exemplaires à la hauteur de nos ambitions.*

Le budget principal 2022 de la Ville de Rouen est équilibré en dépenses et en recettes à environ 238,43 M€. Ce budget principal est divisé en deux parties : la section fonctionnement, et la section investissement, comme illustré ci-dessous.

#### SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Dépenses réelles de fonctionnement : 161,34 M€	RECETTES
	Dotation aux amortissements et autres opérations d'ordre : 10,78 M€	
	Virement à la section d'investissement : 4,31 M€	
	Recettes réelles de fonctionnement : 176,37M€	
	Opérations d'ordre : 0,06M€	

#### SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	Travaux, équipements et subventions : 45,38 M€	RECETTES
	Remboursement capital de la dette : 15,00 M€	
	Mouvements neutres : 1,06 M€	
	Opérations d'ordre : 0,55 M€	
	Recettes propres investissement : 12,49 M€	
	Emprunt : 32,86 M€	
	Mouvements neutres : 1,06 M€	
	Dotation aux amortissements opérations d'ordre : 11,27 M€	
	Virement de la section de fonctionnement : 4,31 M€	

Les recettes de fonctionnement prévues par la Ville au titre du Budget Primitif (BP) 2023 s'élèvent à environ 176M€, en progression de 7,70%, soit + 12,61M€, par rapport au BP 2022. Cela s'explique par un maintien des taux d'imposition, un maintien des montants de dotations de la Métropole, une estimation prudente des dotations versées par l'Etat, et une progression des autres recettes de la Ville.

Le niveau des dépenses réelles proposées au BP 23 est en augmentation de +14,80 M€, soit +10,09% par rapport au BP 2022. Les dépenses de personnels présentent une progression de +4,49%, nécessaire à la revalorisation salariale des agents (augmentation du point d'indice notamment), mais aussi à des projets de mandat avec la création de 11 postes aux bibliothèques (extension des horaires) et l'ouverture d'un nouveau centre social sur les hauts de Rouen. Les « autres » dépenses de fonctionnement relèvent notamment de la hausse du coût de l'énergie.

Le financement des dépenses d'investissement du BP 2023 provient à 54,43% d'un emprunt d'équilibre, 24,89% de l'autofinancement, 10% de subventions reçues, 9,61% de ressources propres, et 1,07% d'autres recettes.

En conclusion, la situation financière est très solide. Ce budget primitif 2023 s'appuie sur des ratios financiers et des fondamentaux budgétaires très sains. Ces efforts pour dégager un maximum de recettes avec un minimum de risques permettent une augmentation très significative des dépenses réelles d'investissement.

*19,79 millions d'euros pour faire de Rouen une ville résiliente, priorité à la transition sociale-écologique.*

La mise en œuvre du plan de renaturation 'Rouen naturellement' se poursuit et s'accélère en 2023: poursuite de la renaturation des cours d'écoles, mise en œuvre du plan paysage avec la renaturation de nombreux espaces publics, programme art et renaturation dans l'espace public...La rénovation énergétique de nos bâtiments, la pose de panneaux photovoltaïques, la poursuite de la conversion du parc automobile de la ville, un urbanisme qui tient compte des enjeux climatiques, sont autant de priorités d'actions pour l'équipe municipale.

- Renaturation et végétalisation de la Ville : 6,94 M€
  - Aménagement des squares et jardins : 1,10 M€
  - Décarbonation de véhicules de la Ville de Rouen afin de respecter les normes techniques : 3,77 M€
  - Plan ombrage et végétalisation en Ville : 0,32 M€
- Transition énergétique : 9,07 M€
  - Réduction des émissions de gaz à effet de serre, production d'énergie renouvelable et rénovation énergétique des bâtiments communaux : 7 M€

- Poursuite de l'installation des bornes nécessaires au chargement des véhicules électriques de la Ville et démarrage de l'installation d'une station GNV pour 0,75 M€
- Entretien et remise en état du patrimoine bâti communal : 1,27 M€

16,32 millions d'euros pour faire de Rouen une ville rayonnante, renforcer l'attractivité et améliorer le cadre de vie du territoire.

Après le succès de la Fête du fleuve et des nouvelles fêtes Jeanne d'Arc en 2022, 2023 sera l'année du retour de l'Armada. La Ville s'engage fortement aux côtés de l'association organisatrice, à la fois au travers d'une subvention et par la mobilisation des services municipaux. La candidature de Rouen comme Capitale européenne de la culture en 2028 franchira en 2023 une nouvelle étape : le jury européen désignera en fin d'année la ville française qui sera retenue. Le rayonnement et l'attractivité, c'est aussi notre patrimoine : la restauration de l'Abbatiale Saint-Ouen se poursuivra de même que le plan pluriannuel pour le patrimoine.

- Culture : 7,44 M€
  - Poursuite du chantier de l'abbatiale Saint Ouen : 5,14 M€
  - Maintenance des monuments historiques se voit en outre dotée d'un budget de 1,02 M€
  - Renforcement de l'accessibilité des bibliothèques par le biais notamment de l'installation de boîtes pour le retour des documents : 0,88 M€
  - Projet de réfection complète du Conservatoire à Rayonnement Régional : 0,24 M€
- Sport : 2,62 M€
  - Travaux de rénovation des équipements sportifs, notamment dans les piscines : 0,57 M€ consacrés au bassin extérieur de la piscine Boissière, 0,5 M€ pour la piscine Marie Marvingt.
  - Travaux de couverture du complexe sportif de la Petite Bouverie : 0,5 M€
  - Travaux de rénovation des terrains de sport : 0,35 M€ pour le terrain de base-ball et le terrain de basket de Saint Exupéry
- Urbanisme : 5,98 M€
  - Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), réalisation d'études de programmation pour les quartiers Châtelet, Lombardie, et les îlots Rameau 1 à la Grand mare, les Canadiens aux Sapins et Grammont, démarrage de travaux tels que l'extension des vestiaires de l'US Grammont, l'amélioration de la salle de boxe des hauts de Rouen et la poursuite des travaux de la Maison du Plateau ou la rémunération du concours pour la future piscine : 2,73 M€
  - Participation d'équilibre à verser à l'EPF Normandie pour la CPA Luciline : 0,24 M€

- Acquisition de parcelles pour permettre la poursuite de l'aménagement des quartiers du secteur Ouest, de la Luciline, de l'avenue de Caen ou encore du quartier Grammont : 0,37 M€
- Manifestations publiques : 0,17 M€, économie locale : 0,10 M€
  - Réserve pour l'utilisation du droit de préemption commerciale : 100 K€
  - Equipements et matériels : 50 K€

5,68 M€ pour faire de Rouen une ville solidaire, de la petite enfance au grand âge.

Nous continuons nos actions pour faire de Rouen une ville solidaire, avec la poursuite du projet de renouvellement urbain, l'engagement dans la démarche Territoire Zéro chômeur de longue durée ou l'ouverture du centre social des Hauts de Rouen.

- Famille : 3,13 M€
  - Extension du groupe scolaire des Pépinières : 5 M€
  - Etudes d'extension du réfectoire, des locaux périscolaires et l'aménagement des sanitaires des écoles Cartier – Dubocage : 3,12 M€
  - Plan « Ecole numérique et continuité pédagogique », co-construit initialement avec l'Education Nationale : 2,68 M€
- Solidarités : 0,89 M€
  - Poursuite de travaux de mise en accessibilité de certains groupes scolaires et d'équipements sportifs : 0,55 M€
  - Maintenance des résidences autonomie et des équipements de cohésion sociale : 0,33 M€
- Tranquillité publique : 0,55 M€
  - Développement du système de vidéo-protection : 0,55 M€
- Démocratie et vie participative : 0,51 M€
  - Renforcer la démarche de gestion urbaine de proximité engagée sur différents quartiers : 107 K€
  - Démarrer la mise en œuvre du budget participatif citoyen : 0,25 M€ pour l'année 2023.
- Relation citoyenne : 0,31 M€
  - Reprise de concessions, de columbariums, acquisition de petit matériel...

18,58 M€ pour moderniser les fonctions supports pour améliorer le service rendu aux usagers.

Face aux crises, nous faisons le choix de ne fermer aucun service public et de continuer d'investir dans la modernisation des fonctions supports, afin de maintenir et d'améliorer le service rendu aux usagers.

- Affaires financières : 15,24 M€
  - Emprunt d'équilibre : 10 M€
- Moyens généraux : 3,34 M€
  - Gestion des systèmes d'information : 1,42 M€
  - Flotte de véhicules et mobilier : 1,82 M€

## Rouen, une ville culturelle et sportive.

### **Autorisation d'attribution de la concession de service public pour la gestion et l'exploitation du cinéma OMNIA République**

Lors du Conseil Municipal du 11 juillet 2013, une procédure de délégation de service public (D.S.P) a été engagée pour l'exploitation du cinéma République. Dans ce cadre, un contrat pour l'exploitation du cinéma République a été signé avec la société NOE Cinémas, le 20 mars 2014.

Cette D.S.P a été un véritable succès. Les sept années d'exploitation du cinéma ont été marquées par une fréquentation en hausse constante. Ces années ont validé l'objectif culturel initial, consistant à offrir aux Rouennais une offre culturelle en centre-ville de grande qualité en matière de cinéma Art et Essai.

La procédure de DSP arrivant à son terme, le Conseil Municipal a adopté le principe d'une nouvelle DSP du cinéma Omnia République lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2021. Le choix de ce mode de gestion est motivé par la technicité particulière qui s'attache aux modalités de fonctionnement de ce type d'établissement, et par le savoir-faire spécifique en matière d'activité de programmation et de relations avec les professionnels du secteur. En termes d'organisation, ce mode d'exploitation sera sans incidence sur le fonctionnement actuel des services de la Ville.

Le 16 août 2022, une offre a été reçue de la part du candidat S.A.R.L. NOE Cinémas Rouen. Au terme des négociations, le choix de la Ville de Rouen s'est porté sur la S.A.R.L. NOE Cinémas Rouen qui a présenté une offre complète et cohérente au regard de la qualité du service proposé, de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la poursuite des objectifs du service et de son intérêt.

Le contrat a pour objet la gestion du service public portant sur la gestion et l'exploitation du cinéma « République » et présente les caractéristiques suivantes :

- Durée : Cinq années,
- Début de l'exécution du contrat : 1er janvier 2023,
- Fin du contrat : 31 décembre 2027.

## Politique sportive 2023-2027 de la Ville de Rouen

Face à un début de mandat marqué par la crise sanitaire liée à la COVID 19, l'équipe municipale, sous l'impulsion de Sarah Vauzelle, a souhaité proposer une réponse à la fois ambitieuse, pragmatique et efficace aux attentes du monde sportif et de ses habitants. L'équipe municipale donne un nouvel élan à la politique sportive de la ville.

Pour co-construire cette politique, la Ville s'est efforcée de partager le plus largement possible un diagnostic de territoire en rencontrant près de 40 associations et 550 personnes d'horizons différents, les agents de la direction de la vie sportive, l'ensemble des directions de la Ville, la Métropole Rouen Normandie, et en interrogeant les Rouennais et Rouennaises par une consultation citoyenne publiée en ligne.

La nouvelle politique sportive de la Ville s'articule autour de trois axes :

- Dynamiser son offre de service, tant du point de vue structurel (équipements sportifs) que fonctionnel (modalités de travail avec les acteurs et actrices du sport rouennais) :
  - Renforcer l'accessibilité aux équipements sportifs en modernisant le patrimoine bâti de la Ville de Rouen pour créer un environnement physique favorable à la pratique sportive ;
  - Renforcer l'influence du numérique pour développer toutes les pratiques sportives ;
  - Impliquer l'ensemble des acteurs et actrices du monde sportif rouennais en les associant à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de sa politique sportive.
- Promouvoir la pratique sportive comme facteur de cohésion sociale, de promotion de l'égalité femmes- hommes et déterminant de santé :
  - Contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en favorisant l'activité physique et sportive dès le plus jeune âge, en levant les freins à la pratique de certains publics qui en sont encore souvent éloignés et en contribuant à la promotion d'un sport citoyen par la lutte contre les violences et les discriminations et par la promotion de l'éco-citoyenneté ;
  - Promouvoir le sport-santé via un plan d'action.
- Soutenir la performance des meilleurs athlètes rouennais et rouennaises et des partenaires qui les accompagnent :



- Accompagner des sportifs et sportives de haut niveau à l'occasion des compétitions internationales référencées ;
- Développer de synergies entre les acteurs et actrices du sport de haut-niveau, du sport professionnel et de la filière économique ;
- Refondre la politique évènementielle.

Concrètement, ce nouvel élan de la politique sportive se traduit dans les actes avec la mise en œuvre de projets nombreux et ambitieux : création d'un accrobranche sur l'Ile Lacroix, construction d'une piscine sur les Hauts de Rouen, reconversion de l'Océade en complexe sportif et culturel, construction d'un city stade dans le quartier Grammont...

## Rouen, une ville engagée dans la transition sociale-écologique.

### **Sensibilisation et éducation à l'environnement – Signature d'une convention de partenariat entre la Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen – Plan d'Accompagnement aux Changements de la Transition Ecologique**

Depuis le début du mandat, la politique en faveur de la transition écologique de la Ville de Rouen, s'affirme comme en témoignent plusieurs plans et labellisations. En 2021, la Ville a approuvé son Plan de Transition 2021-2026 dont la mise en œuvre doit permettre l'atteinte des objectifs climat air énergie du P.C.A.E.T. de la Métropole.

Le 26 septembre 2022, ce plan ajusté a été adopté pour s'adapter à l'évolution du contexte législatif, au référentiel de labellisation Climat Air Energie (troisième étoile) et à l'évolution des projets municipaux. Dans le cadre de ces engagements, et en particulier de l'axe 3 du plan de transition « associer tous les rouennais et les rouennaises à la transition sociale écologique », la Ville de Rouen souhaite formaliser les liens déjà existants avec les services métropolitains en charge des actions d'éducation à l'environnement, au moyen d'une convention dédiée, fondée sur le Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Écologique (P.A.C.T.E.) dont s'est dotée la Métropole Rouen Normandie en décembre 2019.

Au titre de cette convention, la Métropole prendra en charge certaines animations de sensibilisation à l'environnement lors de temps forts métropolitains, nationaux, internationaux (Earth Hour, Semaine Européenne du Développement Durable, etc.) ayant lieu sur le territoire communal.

Dans ce cadre, la Ville de Rouen répondra aux micro-appels à projets annuels « Événementiels communaux de mobilisation citoyenne » et labellisera chacune de ces manifestations en « éco-manifestation / Cop21 » afin qu'elles aient le moins d'impact possible sur l'environnement.



La Métropole mettra également à disposition de la commune des matériels pédagogiques, et ce, pour une durée de 3 ans, reconduite tacitement pour une durée similaire sauf décision contraire de l'un ou l'autre des partenaires. L'objectif est ainsi de multiplier, dans une logique de proximité, les espaces d'information, de médiation et d'accompagnement des citoyens dans leur propre transition écologique.

La Ville de Rouen participe au projet métropolitain de développement d'un réseau de lieux « relais Cop21 » en accueillant des animations, des expositions et en diffusant des outils de sensibilisation pour favoriser l'action citoyenne quotidienne en faveur de la transition écologique (Hôtel de Ville de Rouen, M.J.C. Rouen Rive-Gauche et Centre Pernet).

En somme, cette délibération acte la collaboration réciproque de la Ville de Rouen et la Métropole Rouen Normandie en faveur de la sensibilisation et l'éducation à la transition écologique (réduction des déchets, alimentation saine, durable et locale, réduction des consommations d'énergie, etc.)

## Rouen, une ville qui se transforme et soutient ses associations

### **Revitalisation des centres villes – Communes de Duclair, Le Trait, Elbeuf-sur-Seine, Rouen – Convention d'opération de revitalisation de territoire – Autorisation de signature de la convention cadre O.R.T**

Créée par la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 23 novembre 2018, l'Opération de Revitalisation de Territoire (O.R.T) est un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social et pour lutter prioritairement contre les dévitalisations des centres-villes.

Les communes de Duclair et du Trait sont engagées dans la revitalisation de leur territoire. Elles ont été lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour bénéficier du programme « Petites Villes de Demain » lancé par l'Etat en 2020. Suite à cette labellisation « Petites Villes de Demain », les deux communes Duclair et Le Trait, la Métropole Rouen Normandie, l'Etat, le Conseil Régional de Normandie et le Conseil Départemental de la Seine-Maritime ont signé le 16 juillet 2021 une convention d'adhésion au programme national Petites Villes de Demain.

La convention d'Opération de Revitalisation de Territoire nécessaire pour la mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain à Duclair et au Trait est établie à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie. Les Villes de Rouen et d'Elbeuf, identifiées cœurs d'agglomération de l'armature urbaine de la métropole au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), et le Département de Seine-Maritime, ont été associés à la démarche.

La convention O.R.T. comprend une convention cadre, qui permet de garantir la cohérence des projets et l'organisation de la gouvernance à l'échelle intercommunale, et des conventions

territoriales d'application, qui permettent aux villes signataires de définir leurs orientations plus précises en fonction de leur territoire avec le programme d'actions associés.

Les plannings d'avancement étant distincts selon les villes, les conventions d'application territoriales P.V.D. de Duclair du Trait ont déjà été signées. Plus tard dans l'année 2023, les conventions d'application territoriales de Rouen et Elbeuf-sur-Seine seront signées.

Pour Rouen, le report du calendrier est nécessaire, afin d'intégrer les conclusions des études suivantes dont la fin est prévue au 1er trimestre 2023 :

- Etude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (O.P.A.H.-R.U.) sur le centre de Rouen ;
- Etude pré-opérationnelle sur le logement vacant de la Métropole.

Grâce à ces études, la convention territoriale de Rouen pourra être dévoilée.

### **Validation du projet local information jeunesse 2023-2028 en vue du renouvellement du label information Jeunesse pour les structures Jeunesse de la Ville**

Le Projet Local d'Information Jeunesse (P.L.I.J.) 2019-2022 de la Ville de Rouen arrive à son terme le 31 décembre prochain. La Ville de Rouen adopte donc un nouveau P.L.I.J., qui réaffirme la politique Jeunesse de la Ville de Rouen, et notamment sa volonté de baser une grande partie de son action sur l'Information Jeunesse.

Le P.L.I.J a été créé après une phase de diagnostic sur les besoins et attentes des jeunes ainsi que sur les caractéristiques du territoire. Il présente un plan d'action pour les 6 années à venir qui traduit de manière opérationnelle les orientations de la politique Jeunesse en matière d'information et d'accompagnement des jeunes.

Les principales orientations du Projet Local Information Jeunesse pour les années 2023 à 2028 sont les suivantes :

- Développer et renforcer l'offre Info Jeunes :
  - Par la poursuite du développement des structures Information Jeunesse de la Ville ;
  - Par le développement du « aller vers ».
- Déployer et organiser l'Info Jeunes sur le territoire de Rouen :
  - Avec le développement de l'accompagnement individuel des jeunes ;
  - Avec le développement des actions collectives ;
  - Avec la coordination d'acteurs par thématiques ;
  - Avec l'hybridation des structures Rouen Info Jeunes.

Le Projet Local Information Jeunesse propose un plan d'action pluriannuel pour la mise en œuvre opérationnelle de ces orientations. Ateliers proposés aux jeunes sur l'accès aux droits, mobilité internationale, accès aux loisirs et aux vacances, fabrication et déploiement d'une Information



Jeunesse mobile (vélo cargo) sur le territoire pour développer le « aller vers »... Des actions très concrètes seront menées.

Ce projet est la base de l'attribution du Label Information Jeunesse délivré par la Direction Régionale Académique, à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (D.R.A.J.E.S.) et Info Jeunes Normandie (C.R.I.J.). Ce Label témoigne de la qualité de la politique d'Information Jeunesse menée par la Ville de Rouen. Ce projet vise le maintien de la labélisation des structures Rouen Info Jeunes des Hauts de Rouen et de Saint-Sever.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site de la Ville de Rouen : <https://rouen.fr/seances-conseil-municipal>



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53